

La fabrique des discours. L'éloquence de Jean Zay

**Frédérique Denis
Pierre Girard**

« On reconnaît une phrase de Monsieur Jaurès à ce que tous les verbes y sont au futur » disait Clemenceau¹. Bien qu'elle ne soit pas juste², cette sentence qualifie avec bonheur une éloquence, celle du Tigre, et sa cinglante ironie. Comment qualifier l'éloquence de Jean Zay ? Elle lui est unanimement reconnue, par ses camarades du Cercle des Jeunes dont il triomphe lors de leurs joutes oratoires amicales³, par les militants des Jeunesses laïques et républicaines (JLR) du Loiret décuplés par ses harangues⁴, par ses confrères du barreau d'Orléans et les chroniqueurs judiciaires de la presse, par ses électeurs puis ses collègues, par les historiens. Son éloquence nourrit ses succès politiques. animateur des JLR, propagandiste de la fédération de l'Artisanat du Loiret, conférencier de la Ligue des droits de l'homme, il se donne en quelques années une vaste expérience d'orateur grâce à laquelle il emporte l'élection législative de 1932. De ce point de vue, la période de son premier mandat de député traduit un repli. Plus qu'à la Chambre où les règles du jeu sont alors contraignantes pour un jeune élu, c'est au parti radical que son éloquence l'impose et nombre de ses collègues l'invitent dans leurs circonscriptions, où il intervient sur une grande variété de sujets. De 1936 à 1940, le ministre parle, défend ses projets et son budget, défend aussi une conception de la culture nationale, notamment lors de ses nombreux voyages à l'étranger⁵. Ministre de l'Intelligence française⁶, il rend hommage aux grandes figures qui disparaissent – Ravel –, ou bien à celles que la République déjà commémore – Gambetta. Le ministre inaugure, le ministre remet des prix. Le ministre parle.

De cette activité d'orateur, de ces discours qui, tous ensemble, sont la politique de Jean Zay, il est désormais possible de prendre la mesure⁷, notamment dans la série 667 AP 27 – dossiers 1 et 5 qui en rassemblent un grand nombre, datés ou facilement

¹ Une première ébauche de ce travail, sous le seul titre « La fabrique des discours » et sous la forme d'une communication du seul Pierre Girard, a été présentée le 8 juin 2010 dans le cadre de la journée d'étude organisée par Madame Caroline Piketty à l'occasion de l'entrée des papiers Jean Zay aux Archives nationales.

² Pierre Muller, *Jaurès, vocabulaire et politique*, Paris, Klincksieck, 1994.

³ Pierre Girard, *Jean Zay, 1904-1944, Catalogue du cinquantenaire*, Orléans, Association des Amis de Jean Zay, 1994.

⁴ Antoine Prost, (dir.), *Jean Zay et la gauche du radicalisme*, Paris, Presses de Sciences Po, 2003.

⁵ Pierre Girard, « Les voyages de Jean Zay », dans Anne Dulphy et Yves Léonard (dir.), *Intellectuels, artistes et militants, le voyage comme expérience de l'étranger*, Bruxelles, PIE Peter Lang, 2009.

⁶ Archives nationales (AN), 667 AP 63-64.

⁷ Les papiers Jean Zay ont été remis aux Archives nationales par ses filles, Catherine et Hélène, et constituent depuis l'été 2010 le fonds 667 AP.

identifiables. Ce ne sont pas les premiers discours de Jean Zay qui entrent aux Archives nationales. Ils y rejoignent le lot non moins considérable des discours, essentiellement ministériels, de la série 312 AP 9 – dossier 2, c'est-à-dire les papiers de Marcel Abraham, son directeur de cabinet.

Les historiens du politique n'ont pas délaissé ce champ mais ils l'abordent naturellement d'abord par les contenus, plus rarement comme Antoine Prost⁸ en utilisant les instruments de l'analyse littéraire ou linguistique. Les littéraires s'y aventurent peu, bien que certains travaux ouvrent des perspectives fructueuses⁹, pour des raisons à peu près symétriques. Il y a là un certain paradoxe. Que la réunion de ces papiers aux Archives nationales soit l'occasion d'aller dans cette direction, c'est ce que nous avons cherché à faire ici, à quatre mains.

En revanche l'importance de l'éloquence dans la vie publique de l'entre-deux-guerres, dans « le parlement de l'éloquence » restauré¹⁰, n'est plus à montrer. Nicolas Rousselier souligne que l'éloquence doit permettre à toute délibération, quel que soit son niveau, d'aboutir à « une solution satisfaisante¹¹ ». Les analyses de Serge Berstein se focalisent sur la rhétorique politique dans les congrès radicaux¹² ou l'effort de propagande du parti¹³. Enfin, dans cette même logique, Gilles Le Béguec établit l'importance des « parlottes » des jeunes avocats, annexes de la Conférence du stage, dans « les circuits de formation du personnel politique¹⁴ ». Mais cette importance est relevée sans que pour autant les formes de l'éloquence soient analysées – ce n'est d'ailleurs ni l'objet ni la logique de ces travaux.

Les deux types de discours

Un simple survol des papiers montre d'abord l'importance des manuscrits et des brouillons (plusieurs versions en expansion du même discours). Outre qu'ils certifient que Jean Zay écrit lui-même ses discours, y compris ceux qu'il ne prononce pas lui-même, ce qui ne fait guère débat, ces brouillons ouvrent la voie à une analyse génétique de ceux-ci, une branche fructueuse de l'analyse littéraire.

⁸ Antoine Prost, *Le vocabulaire des proclamations électorales 1881, 1885, 1889*, Paris, PUF, 1974.

⁹ Pierre Muller, *Jaurès, vocabulaire et politique*, Paris, Klincksieck, 1994.

¹⁰ Nicolas Rousselier, *Le parlement de l'éloquence : la souveraineté de la délibération au lendemain de la Grande Guerre*, Paris, Presses de Sciences Po, 1997, l'auteur analyse notamment « le tournant rhétorique » opéré par Briand, qui par l'habileté de son verbe établit sa majorité de gouvernement, une opération de « transformisme parlementaire », p. 148.

¹¹ Nicolas Rousselier, « La pyramide de l'éloquence : société politique et délibération sous la Troisième République », dans Serge Berstein et Pierre Milza, *Axes et méthodes de la vie politique*, Paris, PUF, coll. « Politique d'aujourd'hui », 1998, p. 294.

¹² Serge Berstein, *Histoire du Parti radical*, tome 1 : *La Recherche de l'âge d'or, 1919-1926*, Paris, Presses de la FNSP, 1980, p. 198 à 204.

¹³ Serge Berstein, *Histoire du Parti radical*, tome 2 : *Crise du radicalisme, 1926-1939*, Paris, Presses de la FNSP, 1981, p. 89 -92.

¹⁴ C'est le titre même de sa contribution à Serge Berstein et Pierre Milza, *op. cit.*, note 11, p. 308 -318. Mais l'éloquence de Jean Zay relève bien peu de ce schéma parisien et doit plus aux campagnes électorales sous les préaux des écoles communales du Loiret, en compagnie de son père.

La parole politique de Jean Zay utilise deux grandes formes. Une première série de papiers rassemble des fiches, souvent de petite dimension, qui sont le support d'interventions largement improvisées, avec une gradation depuis le simple schéma d'une réponse ou d'une interpellation, jusqu'au plan détaillé, souvent mis en page de façon très visuelle, d'un discours beaucoup plus long. De ces fiches aussi, plusieurs versions successives existent, assez souvent accompagnées du texte final du discours, rapporté par la presse. De ce premier genre relèvent naturellement les interventions de campagnes électorales, de comités et de congrès, mais également une partie des conférences. Il laisse une large part à l'improvisation.

L'autre type est celui, plus inattendu, du discours entièrement rédigé, ponctué, en somme extrêmement écrit, corrigé de-ci, de-là jusqu'à la dernière minute. C'est le genre du « conférencier littéraire » que parodie, dans la deuxième *Chronique du Grenier*, la figure de Monsieur Farigoule qui, à chaque exposé, « redécouvre l'âme humaine [...] devant trois cents indigènes résignés¹⁵ » ! C'est, plus sérieusement et de plein exercice, le genre du ministre en majesté, remettant les prix du Concours général ou bien rendant hommage à Maurice Ravel¹⁶.

Dans ce goût pour la forme ample et dissertative, nous pourrions reconnaître la tentation de la littérature, toujours tenace, voire grandissante, de la jeunesse du *Grenier*, revue « d'art, de littérature et de critique », aux derniers textes de *Souvenirs et solitude* qui constitue de véritables mémoires¹⁷. Jean Zay manifeste son appartenance à une tradition humaniste dans laquelle la politique et l'écriture se nourrissent mutuellement. C'est paradoxalement, dans et par l'écriture que l'homme entre dans l'action, en rédigeant dans une vieille maison de province les « Chroniques littéraires » du *Grenier* ; c'est, jusqu'au seuil de la mort, en noircissant les pages d'un Journal, qu'il traverse les murs de sa cellule et nous offre ses réflexions, à la fois travail sur soi et analyse de son temps. Ainsi se forge une écriture politique, qui déborde de son champ de définition propre, pour rejoindre la littérature d'idées.

Le discours comme un plan de plaidoirie

Le premier genre, le discours en pointillé, relève dans sa méthode de l'imitation, de la transposition du dossier de plaidoirie. Les deux cent trente-et-un dossiers de plaidoirie conservés de Maître Zay, aujourd'hui aux Archives nationales, sont constitués de quatre parties matérialisées par des chemises¹⁸. C'est la première de ces quatre parties qui nous intéresse ici, le plan de plaidoirie.

Qu'il plaide au civil, ou bien au pénal, pour convaincre, Jean Zay définit par un exorde plutôt abrupt l'état de la cause, ce qui sera l'essentiel de sa plaidoirie. Puis son exposé des faits, soigneusement choisis, toujours strictement chronologique,

¹⁵ Jean Zay, *Chroniques du Grenier*, Orléans, Éditions de l'Écarlate, 1995, p. 16.

¹⁶ AN, 312 AP 9, dossier 2.

¹⁷ Saluons la très récente édition en poche de Jean Zay, *Souvenirs et solitude*, Paris, Belin, 2010, avec une introduction et des notes d'Antoine Prost.

¹⁸ Pierre-Olivier Aguinalin, *Le barreau au service d'une ambition politique : Maître Jean Zay à Orléans dans les années trente*, mémoire de maîtrise d'histoire contemporaine de l'Université Paris I Panthéon Sorbonne, UFR d'histoire, sous la direction d'Antoine Prost, Paris, 1998, p. 37 et suiv.

privilégie la clarté : variété du ton, phrases très courtes, « un sujet, un verbe, un complément » comme disait Pétain à Emmanuel Berl¹⁹, fréquentes exclamations et interrogations, passage de la troisième à la première personne du singulier. La mise en œuvre graphique souligne ce souci : les idées sont encadrées, un certain nombre de phrases clés soulignées en bleu, les idées à combattre ou à défaire sont soulignées en rouge²⁰. Un exposé dramatisé, sans digression, conduisant logiquement et uniquement au point de droit qui fonde son plaidoyer. Le plan de plaidoirie constitue bien la matrice de ce premier régime de discours.

Le meilleur exemple nous est fourni par les deux versions de l'intervention de Jean Zay au congrès de Vichy du parti radical en octobre 1933²¹. La montée en puissance de Jean Zay au sein du parti se dévoile parfaitement de congrès en congrès de 1932 à 1935, jusqu'à ce congrès pré-électoral de Wagram où son rapport de politique générale scelle l'adhésion des radicaux au Rassemblement populaire et lui ouvre l'accès au ministère. Dans cette ascension, le congrès de Vichy est le pallier décisif, et Madeleine Zay a collé dans un cahier entier²², très soigneusement, la totalité des articles de presse qui s'en font l'écho. Son intervention est triomphale, on l'applaudit debout. Il réclame, avec des accents combistes, la restauration de l'État républicain dans le contexte troublé du néo-cartel, sous le gouvernement Chautemps.

Jean Zay manie ici une langue radicale parfaite. Qu'est-ce à dire ? Il n'y parle qu'à la première personne du pluriel. Un « nous » à double sens, qu'il explicite, « Nous, radicaux... » et plus loin, « nous, qui sommes les plus jeunes militants. *Le Temps* ne s'y trompe pas qui intitule son article « Jeunes turcs pas morts²³ ». Puis il réitère et souligne le contenu générique de ce pluriel – « nos amis [...] les nôtres [...] nos souvenirs [...] notre expérience [...] notre doctrine ». Les radicaux ont une histoire gouvernementale, les grandes heures du parti, le deuxième brouillon souligne « 1881 et 1901 » mais l'orateur n'a pas même besoin *in fine* de rappeler ces moments. Il s'y réfère sans cesse sans les nommer, implicitement, parce que la salle de militants aguerris n'a pas besoin qu'il les lui expose. Il lie le rétablissement de l'autorité de l'État républicain à son exercice contre « les puissantes oligarchies financières qui discutent d'égal à égal avec l'État », par « des mains sûres et nettes » : on reconnaît les thèmes intemporels du radicalisme de gauche, le plus pur des discours radicaux. Il y ajoute un marqueur plus spécifique, les mots générationnels des « jeunes turcs » : assouplissement, adaptation, renouvellement et rajeunissement. C'est presque un succès facile, fondé sur l'accumulation de lieux communs qui rassemblent l'orateur et son auditoire. « Ordre, nation, autorité » : la trilogie sert de matrice à des développements tout prêts, noyaux de signification propres à la construction de fortes antithèses. Au « on » anonyme de la droite, peut dès lors s'opposer vigoureusement le « nous » radical-socialiste qui, sous la férule de l'orateur, s'élargit aux dimensions d'une parole quasi prophétique. Outre ces rafales de « nous », la fermeté idéologique du propos vient largement de l'usage des verbes, « il faut » martelé six fois, de la

¹⁹ Marc Ferro, *Pétain*, Paris, Fayard, 1987.

²⁰ Voir annexe 1.

²¹ AN, 667 AP 27, dossier 1.

²² *Idem*.

²³ *Le Temps*, 8 octobre 1933, sans signature.

force des affirmations : « nous avons, nous sommes, nous voulons, nous croyons... » en cascade jusqu'à la conclusion.

Le brouillon souligne les articulations rapides du discours, assume son caractère oratoire par des répétitions ou des anaphores qui correspondent aux expressions soulignées. Si l'on considère l'élocution (la deuxième partie de la rhétorique), l'anaphore structure la progression du discours : le groupe verbal « on nous parle », repris trois fois, définit le thème (ordre, nation, autorité) auquel vient s'articuler un prédicat plus polémique avec le balancement des formules concessives (« même quand réalis[at]ions les plus hardies », « malgré "nationaux" »). À une échelle plus globale, celle de l'invention (première partie de la rhétorique), l'annonce des « 3 conditions » déclenche un mouvement ternaire dont chaque élément fait l'objet d'une présentation paradoxale. Sur le brouillon, seules figurent alors, pour chacune de ces conditions, les expressions clés ; à la tribune, elles serviront à la fois de balise et de réserve, comme si elles contenaient d'office, replié en elles, tout l'édifice du propos qui se déploie dans le moment de l'action (dernière partie de la rhétorique) pour prendre toute son ampleur et dégager toute son efficacité : pouvoir de l'*energeia* qui, par la parole vigoureuse, mobilise les esprits et les cœurs. Cette façon d'écrire pour emporter l'adhésion, et de haranguer l'auditoire pour le motiver au combat, exige de la rapidité dans la façon d'accommoder et le texte et le *tempo* du discours aux réactions de l'auditoire ; il faut croiser, dans le style, des qualités très différentes : l'amplification qui développe et la brièveté qui resserre le propos. Le brouillon de Jean Zay, pour ce premier type de discours en plan de plaidoirie, qui souligne à la fois les articulations fortes et les expressions clés, se prête bien à ce double jeu de l'éloquence hardie, tout en préférant manifestement, dans notre exemple, au mouvement de l'expansion, celui par lequel la parole se concentre pour mieux frapper.

C'est pourquoi, si nous tentons de déterminer quelle figure de pensée caractérise le mieux ce premier type de discours, nous ne sommes pas surpris de constater l'usage systématique que Jean Zay fait de l'enthymème. L'enthymème est un syllogisme dont l'orateur laisse à l'auditoire le soin de combler les parties manquantes. L'avantage est double : l'enthymème raccourcit l'argumentation, et c'est une sorte de communication qui assure le partage et la communion. Ainsi Jean Zay dans son brouillon note « Si de droite, sourions : Tardieu », mais dans son discours économise la mention du leader détesté de la droite, chacun a compris. Dans son brouillon : « pas de découverte à faire – il rappelle de récents débats – *la Voix* 1927-1929, Kayser, congrès de Paris, Guernut » et dans son discours n'évoque plus ces références, chacun, là aussi, a compris. Toutes ces allusions, qui auraient risqué de disperser l'attention sont remplacées dans la version oralisée par un seul mouvement continu : l'assurance d'abord (« nous avons, dans nos souvenirs, dans notre expérience ... »), puis l'objection balayée et la confirmation péremptoire (« Eh bien nous sommes un grand parti d'ordre »). Même lorsqu'elle semble s'arrondir dans l'ampleur d'une période à la phrase suivante, la phrase s'achève sur la clause « dans le respect de la liberté et du calme démocratique » où se condense l'idéal républicain d'un servant des Lumières.

Quand il parle, l'orateur épure et élague, sûr de son effet. Le discours peut se présenter comme une trame solide. La langue radicale, les *topoi* et les mots du radicalisme fournissent le matériau de remplissage. La maîtrise de l'improvisateur permet la simplification du dispositif, au service de son efficacité.

La péroration du discours, presque entièrement rédigée dans le deuxième brouillon (« Restons fidèles. rôles. mission. PRRS réaliser pacifiquement, dans la paix sociale, dans le labeur, ce qu'il y a de plus hardi ... ») est ainsi, au moment de l'action, considérablement abrégée : le mot « mission », souligné dans le brouillon, est repris dans une construction verbale « Il a la mission de réaliser » appelant un prédicat qui résume brièvement les enjeux généraux du discours (« dans la paix démocratique, les réformes les plus hardies »). Le brouillon montre que Jean Zay avait initialement prévu pour cette conclusion une cadence presque épique, constituée d'une longue phrase exaltée, à l'acmé de laquelle serait suspendue une citation « poétique », littéraire en tout cas, comme un dégagement imaginaire. La réalisation prendra-t-elle le risque de laisser affleurer cette voix un peu mélancolique au moment stratégique de la clôture du discours et de faire retomber l'échauffement des esprits dans une sorte de rêverie ? Reportons-nous au discours tel que *Le Temps* le rapporte : dans le moment de l'improvisation orale, tout ce paragraphe disparaît au profit du plus sobre et bien plus tonique « Souvenons-nous en ! », qui déclenche, comme le note le journaliste, une « longue ovation ».

Ainsi, ce premier type de discours est celui d'un tribun doté d'une puissante force de persuasion : discours de circonstance, tout entier tourné vers son public, calculant ses effets, attentif aux réactions de son auditoire, glissant sur la vague des applaudissements pour mieux désigner l'ennemi commun, « les puissantes oligarchies financières ». C'est une « machine » rhétorique qui permet à l'orateur, sûr de faire l'unité derrière lui (« si nous sommes en accord »), de se poster en éclaireur, et d'en appeler à la « mission » du parti radical.

Discours de combat, dont on voit comment il se fabrique, si l'on porte quelque attention à l'écart entre les deux brouillons de l'allocution au congrès de Vichy. Le premier, graphiquement peu organisé, n'en progresse pas moins logiquement : l'analyse du « vrai problème », débouche sur l'énoncé d'une double exigence : « examen de conscience et examen d'avenir », duquel découlent la deuxième partie, « Le Passé », et le troisième mouvement, intitulé « L'Avenir » : la vision est ample, elle mobilise dans une progression dialectique et les appuis de l'analyse historique et la clairvoyante projection de la menace fasciste. Mais ce premier brouillon reste l'ébauche d'un discours pour soi ; le deuxième brouillon témoigne d'un changement de cap complet, et d'une remarquable adaptation à la circonstance.

Récapitulons : dans le premier brouillon, la matrice de la « conférence » au service de la réflexion, prototype de ce que nous allons définir comme le deuxième type de discours, celui « en plan de dissertation » ; dans le deuxième brouillon, l'éloquence du tribun au service de l'action.

Le discours comme une dissertation

Reformulons maintenant notre hypothèse première. Il y a effectivement deux types de discours. À l'un, le spectaculaire moment de l'oral, dopé par une structure rhétorique propice à l'improvisation, avec pour vertu la vigoureuse force de persuasion de l'orateur ; à l'autre, le travail de l'écriture, porté par une structure logique propice à la réflexion, avec pour vertu l'effort éclairé du penseur. Mais de l'un à l'autre, il semble y avoir moins une évolution de la jeunesse à la maturité, qu'une inflexion de la conception à la réalisation.

Nous voulons y reconnaître deux incarnations de la Raison dont nous savons que pour Jean Zay, elle formait le langage propre aux démocraties, au rebours du *pathos* propre aux dictatures : deux voies complémentaires, quoique distinctes selon les occasions, deux facettes de la rhétorique, l'une armée pour l'éloquence et ses émotions puissantes, l'autre empruntant davantage le chemin de la logique pour penser le politique. Venons-en à l'étude plus détaillée de ce deuxième type de discours.

Il se caractérise par un véritable refus de l'improvisation orale. Cela permet de ranger ces interventions avec d'autres types de production du jeune homme politique : elles sont voisines – et parfois jusqu' à la confusion – des éditoriaux que Jean Zay donne chaque semaine au *Progrès du Loiret*²⁴ (qui devient *La France du Centre*) et quelquefois à la presse nationale, ou de certaines de ses grandes conférences.

Sa dissertation primée du Concours général de 1922²⁵ – *Toute poésie est-elle lyrique ?* – donne une clé²⁶. Depuis sa plus tendre enfance, comme en témoigne son journal d'écolier de 1918, composé comme un vrai quotidien²⁷, et les charmants récits d'aventures qu'il écrivait inlassablement sur de petits cahiers²⁸, Jean Zay est mû par une passion d'écrire qui ne se tarira jamais. Les règles de composition et d'écriture qui prévalent dans ces discours du deuxième genre, nous les avons cherchées puis trouvées dans les *Conseils sur l'art d'écrire* de Gustave Lanson²⁹.

Jean Zay est un lycéen d'après la réforme de 1902 et les Instructions de 1909. La réforme de 1902 avait pour objectif de déjouer l'affrontement éternel de la culture classique et de la culture moderne au profit de ces « humanités modernes », une expression des modernistes³⁰, dont l'avènement reste devant nous. Issue d'une longue concertation, promulguée par décret, elle veut, selon le mot de Louis Liard « concilier l'inconciliable », ne satisfait personne et sera accusée, à partir de 1909, de la « crise du français ».

²⁴ Pierre Girard, « Jean Zay entre "Jeunes Turcs" et "Jeunes radicaux" », *Bulletin de la société d'histoire moderne et contemporaine*, 1995, 1/2, tome 42, p. 22-30.

²⁵ AN, 667 AP 1.

²⁶ AN, 667 AP 3.

²⁷ Gilles Bernard, *Bleu horizon... Le Familier de Jean Zay, fac-similé intégral*, Portet-sur-Garonne, Empreintes, 2001.

²⁸ AN, 667 AP 27.

²⁹ Gustave Lanson, *Conseils sur l'art d'écrire, principes de composition et de style à l'usage des élèves des lycées et collèges et de l'enseignement supérieur*, Paris, Hachette, 1903.

³⁰ Martine Jey, « Gustave Lanson et la réforme de 1902 », article consultable sur le site de [Fabula. La recherche en littérature](http://Fabula.La_recherche_en_litterature) [site consulté le 2 mai 2011].

Gustave Lanson, professeur au lycée Louis Le Grand, puis à l'École normale supérieure et à la Sorbonne, est du côté des modernes³¹. Il participe à la commission de rénovation des programmes adossée à la réforme qu'il justifie, accompagne et explique. Sa critique de l'enseignement classique s'appuie sur la dénonciation de l'élitisme de la rhétorique et des langues anciennes, qu'il juge en porte à faux avec les exigences d'une société moderne et démocratique, un élitisme qui « fait des délicats quand il réussit, des paresseux quand il échoue ». Lanson veut³², dans l'enseignement littéraire, renouveler le corpus des auteurs étudiés et lui donner une finalité éducatrice, à la fois morale et civique. Il dénonce le cours d'histoire littéraire – ce qui ne l'empêche pas d'écrire une histoire littéraire un peu plus tard – et préconise la plongée directe dans l'œuvre complète. Fatalement, il dénonce son corollaire, la dissertation littéraire, « un effort intellectuel prématuré ». Il préconise une étude historique de la littérature, mais dans sa dimension sociale plutôt que proprement littéraire.

Antoine Compagnon³³ fait de Gustave Lanson le fossoyeur de la rhétorique au profit de la composition, « un renversement méthodique qui vaut maintien dialectique ». De fait une lecture précise des *Conseils sur l'art d'écrire*³⁴ montre que Lanson inverse les catégories de la rhétorique pour encourager la réflexion personnelle. Il préconise « l'étude – notamment par la lecture – et l'expérience [...] les vraies sources de l'invention et du style » (p. 15) contre les lieux communs de Brunetière, qu'il vient de remplacer à l'ENS et « les effusions » (p. 36). Il importe de trouver « l'idée générale qui guide le développement jusqu'à l'invention – au sens rhétorique – et le détail particulier qui l'illustre » (p. 56), c'est « le sujet limité » (p. 41) qui « permet de mettre de l'ordre et de préciser » (p. 35). « Brièveté, clarté et vraisemblance » (p. 58) sont les trois qualités d'écriture d'une composition réussie. Le plan organise « le rapport des idées principales aux idées accessoires et moyennes » (p. 121) en se souciant de ménager le mouvement de chacune des parties, dont le nombre est réduit. Il recommande enfin de n'utiliser que les figures nécessaires et d'être prudent dans la métaphore, simple dans le vocabulaire. Jean Zay était un bien meilleur élève qu'il ne le laissait entendre. Le second genre de ses discours est directement issu de son expérience de lycéen « bien doué » pour reprendre le mot de son professeur de Première. Il pratique une éloquence de la dissertation.

Point par point, les discours du deuxième type répondent à ce cahier des charges, appliqué à d'autres objets que les textes littéraires. On trouvera des discours de ce type intercalés dans quelques éditoriaux de Jean Zay : ils sont semblables. Quelles en sont les caractéristiques ? Le sujet est limité – Gambetta est une grande figure patriotique – souvent au moyen d'une heureuse formule de synthèse – « Ravel, victime de la ténébreuse rancune des chimères » ou la culture viennoise dont « les

³¹ Gerald Leroy et Julie Bertrand-Sabiani, *La vie littéraire à la Belle Époque*, Paris, PUF, coll. « Perspectives littéraires », 1999, p. 307-314.

³² Gustave Lanson, « Les études modernes dans l'enseignement secondaire », dans *L'Éducation de la démocratie. Leçons professées à l'École des hautes études sociales*, Paris, Alcan, 1903.

³³ Antoine Compagnon, « La rhétorique à la fin du XIX^e siècle, 1875-1900 », dans Marc Fumaroli, *Histoire de la rhétorique dans l'Europe moderne, 1450-1950*, Paris, PUF, 1999, p. 12-34.

³⁴ Gustave Lanson, *Conseils sur l'art d'écrire...*, *op. cit.*

chants souvent douloureux s'accompagnent de je ne sais quelle légèreté qui n'est pas de l'insouciance mais une façon adorable et fière de surmonter la douleur ». L'idée générale ainsi posée est développée en deux ou trois parties. Examinons de plus près le discours pour le centenaire de la naissance de Gambetta³⁵. L'idée générale – la grande figure patriotique – sert de fil rouge à une biographie en images d'Épinal de Gambetta, suivie par l'évocation de son rôle dans la politique scolaire des républicains, avant les grands traits de son action politique en relation à l'actualité de 1938. Les parties sont toujours équilibrées dans leur longueur. La justesse de l'expression est partout recherchée. Toutes les marques de l'oralité sont évitées : les répétitions, les exclamations et les interrogations. Les phrases sont beaucoup plus longues, nuancées de subordonnées. Pourtant, il s'agit là d'une écriture quasiment aboutie dès le premier jet, comme en témoigne la rareté des ratures.

C'est que, conformément à la pratique de la dissertation, l'expression adhère étroitement au cheminement de la pensée. À la distinction des idées, correspond ainsi, sans effort semble-t-il, la clarté de l'énoncé. On le constate : les ratures ne révèlent pas d'importantes corrections ou de véritables « remords ». Il s'agit toujours d'améliorer la fluidité du discours, par le déplacement d'un complément circonstanciel (« le 2 avril »), la simplification d'une allusion (« le repos qu'allait lui procurer si totalement l'ancienne propriété déjà peuplée par la grouillante humanité de Balzac » est biffé d'un trait déterminé), ou encore la réduction de la syntaxe (« [...] jusque dans sa vie sentimentale. Il connaissait les hommes [...] » est remanié). C'est une prose particulièrement balancée, mesurée d'une façon plus savante qu'il n'y paraît. Par exemple, dans le segment « les critiques littéraires, plus séduits par ses anecdotes colorées que par le spectacle auquel ils se rendaient », la rature, qui remplace « auquel ils se rendaient » par « auquel ils oubliaient de se rendre » ne recherche pas seulement l'expression la plus appropriée en infléchissant le sens ; mais encore, elle rééquilibre le volume de la phrase qui s'achève, ce faisant, sur un significatif effet de pointe. Gustave Flaubert, expert en ratures, disait en substance qu'il n'y a de mot juste que musical. C'est la même recherche d'une prose « vraiment prose » (encore pour paraphraser Flaubert), qui motive le choix final de la préposition « devant » à la place de « contre », ainsi que de l'indéfini dans la dernière formule « la fière volonté d'un pays libre ».

Aussi la rhétorique, comprise maintenant comme arsenal de procédés figurés destinés à « charmer », n'est-elle pas absente de ce deuxième type de discours. On relèvera sans difficulté sur la seule page 2 la reprise en anaphore de la préposition « malgré », et l'utilisation, pour mise en relief, du présentatif « C'est que » renforcé par sa position à l'alinéa. Sur deux pages ensuite, ce sera la gradation scandée par les participes présents dont l'accumulation nous fait découvrir les successives facettes du héros. Enfin, à partir de la page 7, on notera l'amorce d'un grand mouvement qui passe de l'exclamation indignée (« que d'injures et de sobriquets, quelle ingéniosité malsaine [...] ! ») à l'interrogation pressante, dite « question rhétorique » puisque la réponse est incluse dans sa formulation notamment grâce à la forme négative (« n'est-ce point là [...] ? [...] Et ne semble-t-il pas ... ? »), et ce jusqu' à la triple

³⁵ AN, 312 AP 9, dossier 2. Voir annexe 2.

invocation finale : « Puisse son souvenir [...] ! Puisse son exemple [...] ! Puisse-t-il [...] ! », par laquelle Jean Zay tente de conjurer l'horreur à venir.

Il y a donc bien une rhétorique dans cette « conférence ». Mais elle ne sert plus de trame à l'improvisation comme dans le premier type de discours en « pré-fabrique » où des formules, prélevées dans une *doxa* radicale-socialiste déjà constituée, soutiennent, orientent, voire génèrent le propos. Elle a ici une fonction plus expressive que prédictive ; elle adhère au mouvement de la pensée et coïncide avec le déroulement logique du discours épideictique : derrière la figure de Gambetta, dont le jeune ministre fait l'éloge, c'est tout un modèle politique qui se dessine en relief. En creux, c'est aussi, très clairement, une image de soi dont le conférencier trace les contours – aux antipodes du « Monsieur Farigoule » de la jeunesse. Le discours n'a plus cette visée, spectaculaire, de la communion dans la représentation de la parole ; il poursuit la quête, plus spéculaire, d'un idéal qui façonne une identité. Le propos est cohérent avec ce déplacement des enjeux. Jean Zay concède à la modernité le déclin de « la suprématie du verbe » et d'une « espèce de souveraineté de la tribune », mais en appelle aux « puissances éternelles » qui gardent intact « l'enthousiasme » pour des valeurs à faire vivre dans le présent. L'alternance de l'imparfait et du passé simple cède la place aux temps du présent : un présent de l'indicatif pour rappeler l'action de Gambetta pour l'Éducation et pour la Jeunesse, un futur pour examiner sa postérité. Troublante homologie des situations, qui fait s'effacer la voix du conférencier derrière celle de Gambetta qu'il cite longuement à deux reprises. L'effet produit n'est pas sans ressemblance avec celui de la prosopopée : du silence de la tombe, Gambetta, l'illustre prédécesseur, dont Jean Zay est l'incarnation vivante, revenu parmi la jeunesse de 1938 pour réveiller en elle les valeurs de la République et, par la parole de celui qui en a reçu l'héritage, porter haut le flambeau de la liberté.

Conclusion

Le plus surprenant est sans doute la profondeur du fossé qui sépare les deux modes du discours, le discours en plan de plaidoirie et le discours en dissertation. Cette distinction ne se retrouverait pas chez les orateurs des générations précédentes formés à la rhétorique, chez Jaurès ou Clemenceau, chez Blum même.

Jean Zay, s'il conserve de l'un à l'autre la clarté qui est aussi, selon tous les témoins, la qualité de son éloquence, et la chaleur qui est son autre marque, cultive deux genres de discours très différents. Ces deux modes pourraient correspondre à deux périodes de son activité politique, mais il est conférencier dès 1927 et polémiste jusqu'en 1940. Sur les ruines de la rhétorique se développent ainsi deux formes de communication qui correspondent non seulement à une distinction entre deux modes de la parole politique, mais aussi à un clivage entre deux formes d'expression dont l'existence nous amène sur un autre versant, plus littéraire, où interroger une écriture dans ses rapports avec l'Histoire.

Dans l'hommage qu'il rend à la Sorbonne à Gambetta, en avril 1938, en présence du chef de l'État, Jean Zay exprime à l'égard des discours du grand tribun le regret que nous partageons aujourd'hui à son propos. « Il improvisait et l'improvisateur est seul parmi les créateurs à mourir tout à fait [...] l'orateur véritable ne peut être jugé sans

son action physique. Nous tâchons de retrouver devant son portrait, l'impression de puissance, d'irrésistible élan, qu'il devait dégager. Les textes ne nous gardent guère que les étonnantes formules. » Ses regrets sont atténués parce que « l'action s'allia chez lui étroitement à l'éloquence et lui succéda sans transition au soir du 4 septembre ».

Or, en filigrane, ces regrets nous font entendre une interrogation plus profonde à la fois sur le pouvoir réel et sur la persistance dans la mémoire d'une parole exclusivement dédiée à la tribune. D'une part, ils s'accordent à l'idée que la parole du tribun, en fait, n'est rien, et que seule l'action de l'homme politique est tout. D'autre part, ils témoignent non sans nostalgie de ce que, du brio et de l'autorité de l'orateur que fut Gambetta, il ne reste plus que quelques traces, par ailleurs « contestées ». L'implicite est lourd de sens. Si l'écrit est aussi imparfait, ne faudrait-il pas en imputer la cause – et peut-être la faute – au caractère exclusivement transitif d'une parole destinée à s'éteindre dans l'action ? Lecteurs modernes de Jean Zay, nous déplaçons ainsi la question : ne serait-il pas possible d'imaginer l'inscription de la parole politique dans une autre temporalité que celle de l'actualité la plus urgente, de concevoir pour elle une forme d'écriture utile, bref, de lui définir un espace dans le territoire qu'occupe la littérature d'idées ?

Nous avons souligné dans la carrière de Jean Zay l'ambition littéraire des débuts, avec la rédaction de chroniques pour la revue littéraire du *Grenier*. En 1938, lorsqu'il rédige son hommage à Gambetta, Jean Zay montre, à son insu peut-être, que le démon de l'écriture ne l'a pas quitté. Plus encore : le travail de l'écriture qui façonne, dans ce texte, moins un style qu'une identité, fait apparaître discrètement une voix d'auteur. Nous la retrouvons, en forme d'accomplissement, dans *Souvenirs et solitude*, le grand œuvre de la fin. Antoine Prost, dans son introduction, souligne le changement de régime : « On attendait ici le testament d'un homme politique. C'est un homme, tout simplement, qu'on découvrira³⁶. ». Sur ses cahiers, en prison, Jean Zay relève les titres des ouvrages qu'il commande à la bibliothèque ; sous les *Mémoires* du cardinal de Retz, figurent les *Essais* de Montaigne³⁷. Comment ne pas évoquer, à propos de cette sorte de journal de vie, exercice stoïcien, que constitue *Souvenirs et solitude*, l'avertissement de Montaigne à son lecteur : « Je suis moi-même la matière de mon livre » ? Cependant, pour Jean Zay comme pour son illustre modèle, ainsi que le formule exactement Antoine Prost : « En devenant auteur, l'homme public n'a pas découvert son intimité. » Cela n'empêche pas la singularité, l'unicité d'une parole dans laquelle se réfléchit l'Histoire (la mort de Gabriel Péri, 29 janvier 1942) en « Échos d'autrefois et d'aujourd'hui » (chapitre VIII), et qui emprunte tantôt la forme des pensées où s'exerce le jugement, à partir d'anecdotes vécues (texte du 23 février 1942, correspondant probablement au surtitre « Le démon de la vengeance »), tantôt la voie de la méditation, notamment sur la captivité, où s'éprouver dans toute son humaine condition, comme en attestent les notes datées du 11 mars, écrites et reprises du 11 mars au 8 mai 1942.

³⁶ Jean Zay, *Souvenirs et solitude*, *op. cit.*, introduction d'Antoine Prost, p. 5.

³⁷ Pierre Girard, *Catalogue*, *op. cit.*, p. 75.

Dans cette écriture de soi, au carrefour des mémoires et des essais, du retour sur l'action publique et de la quête socratique en forme de « connais-toi toi-même », peut-être pouvons-nous lire une compensation, voire une revanche face à l'impuissance à laquelle est condamné le captif. Dans cette position éthique, on aurait pu déchiffrer le double signe de l'échec du radical-socialisme et de la vanité de la littérature. Mais est-ce, objectivement, impuissance, que cette capacité à porter, à la pointe de l'écriture, le témoignage de la Raison contre l'aliénation historique des valeurs de la République ?

La rhétorique est une *praxis* : quand la parole renonce à l'action, qu'elle passe de l'éloquence à l'écriture, des transports de l'enthousiasme à la réflexion sur l'histoire et sur soi-même, un basculement s'opère, qui va du rhétorique au littéraire, ou encore le second émerge sur le fond du premier, dans un processus qui renonce aux effets spectaculaires pour des réfractions plus spéculaires. Manifeste dans *Souvenirs et solitude*, cette posture critique n'en sous-tend pas moins l'exercice de la parole politique, telle qu'elle se manifeste antérieurement dans les discours-conférences – et c'est paradoxalement, dans l'écume de la performance orale dont Jean Zay note, accessoirement, que « la science » permet désormais l'« enregistre(ment) » (cf. l'hommage à Gambetta), que nous en trouverons la preuve à la fois la plus ténue et la plus éclatante.

Les Archives nationales conservent maintenant un enregistrement du discours prononcé par Jean Zay pour le cent-cinquantième anniversaire de la Révolution française³⁸. Sa voix n'était pas celle qu'on attend, celle du ministre jeune, provincial, enthousiaste et ironique. C'est une voix dénuée de tout accent et de tout âge, distinguée, précise, sans recherche d'autre effet que par le sens de son analyse – à l'été 1939 une voix de la raison démocratique contre les rugissements rauques des dictateurs.

Les auteurs

Frédérique Denis est actuellement professeur de Chaire supérieure de Lettres au lycée Claude Monet à Paris.

Pierre Girard est actuellement professeur de Chaire supérieure d'histoire au lycée Claude Monet à Paris et maître de conférences à l'IEP de Paris. Il est également chercheur associé au Centre d'histoire de Sciences Po et membre du comité de rédaction de *Histoire@Politique. Politique, culture, société* depuis la naissance de la revue. Il a publié récemment « Les voyages de Jean Zay », dans *Intellectuels, artistes et militants, le voyage comme expérience de l'étranger* dirigé par Anne Dulphy, Yves Léonard et Marie-Anne Matard-Bonucci (PIE Peter Lang, 2009) et « Le 13 mai dans l'historiographie » dans *Mai 1958. Le retour du général de Gaulle* dirigé par Jean-Paul Thomas, Gilles Le Béguec et Bernard Lachaise (PUR, 2010). Il est l'auteur avec David L. Parry de *France since 1800, Squaring the hexagon* (Oxford University Press, 2003).

³⁸ AN, 667 AP 146.

Résumé

L'éloquence de Jean Zay, le très jeune ministre de l'Éducation nationale du Front Populaire emprunte deux voies très distinctes. Le discours en plan de plaidoirie, à la rhétorique très oratoire, très construit mais à peine rédigé, largement improvisé, est le régime du conférencier, ou celui du tribun. Au contraire, le discours comme une dissertation, récusant l'improvisation, témoigne d'une passion d'écrire réglée selon les réformes « modernes » de l'enseignement des lettres du début du XX^e siècle, et d'un autre mode du politique. Le littéraire émerge alors du rhétorique.

Abstract

The very young Front Populaire minister for Éducation Nationale, Jean Zay, uses a double way of eloquence. The first is the defence speech, extremely constructed but hardly composed and mainly improvised, which is the style of the lecturer or the style of the tribune. The second, the speech written as an essay, refusing improvisation testifies to a passion of writing, settled by the "modern" reform in teaching literature at the beginning of the XXth century, and to a new style in politics. Litterature rises up from rhetoric.

Mots clés : Jean Zay, radicalisme, Éducation nationale, Front populaire, discours, rhétorique.

Key words : Jean Zay, radicalism, National Education, Popular Front, speeches, rhetoric.

Pour citer cet article : Frédérique Denis et Pierre Girard, « La fabrique des discours. L'éloquence de Jean Zay », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n° 14, mai-août 2011, www.histoire-politique.fr

Annexes

Annexe 1: AN 667 AP 27, dossier 1: deuxième version du brouillon de l'allocution du congrès de Vichy.

Vs vous d'apprendre la map. de J. Schu. et je voudrais simplement, en parfait accord avec lui, au nom de Com. de Pol. qz qui m'en a chargé à l'una. et au n. d'un cert. n. de milite, apparter qq. consid. très brèves, ms qui ns paraissent nécessaires.

Schu. a défini objectifs, buts.

D'accord

Reste méthode et tactique

Non pas méth. parlém., ni tact. parl.

Et les ns paraissent réglés

Sans n. pensée. pas de quest. préalable

que de programmes et d'actions

parce que progr. de gauche
que major. de gauche.

Des les faits A Toulouse.

Donc parle par mémoire =

Un. Nat (Herriot)

Concours. (arithm.)

ms j'en parle, car agité au dehors.

Ne pas interpréter silence ...

si les choses vont sans les dire ...

2/ Mais méth. polit. au sens large

frd. besoin d'autorité?

si de Droite, Souverain = Cardan

si: chez nous
chez fascistes, préoccupant!

Le que je vx dire, c'est que ps besoin de rével,
pas de discour. à faire.

Depuis 1881 et 1901

Souvent rappelés = { La Voix, 1928-29
Kayser, Congrès Paris
Pierrot

On ns parle d'ordre, de nation, d'autorité?

On ns parle d'ordre Eh bien, ns s. I part d'ordre
même qd réalise le + hardin
= cf vacances légalité

On ns parle de nation malgré "nationaux"

on vt bien ns recon...

Herriot & Daladier

On ns parle d'autorité

Ns y croyons

Ns la réclamons

seul à 3 conditions =

3/ I/ Autor. de l'Ét. seul
et de l'Ét. républ.
 Ni autor. personn., dont guérés
 Ni même autor. clubs ou des clubs
 celle de l'Ét., émanat. souver. popul.

2) Si que l'autor. st ds les actes, il
 ft d'abord qu'elle st ds les personnes

2+ A ts les degrés de l'adm. du pays...

b) Ns devons au four, siers qu'il ns
 entendra et confiant en lui, d'av
 1 pol. intér. jacobine.

4- mettre leviers de cde ds mains
 Aïres et mltés...

3) N. pas seul et group. d'individus
 ou d'intérêts,
 ms cf puis. oligarchies financières

Pour conclure

qd réformes craquent... et le nôtre?
 Si opportuniste, oui.
 Si tel qu'il est, supérieur
 et le défendre, oui

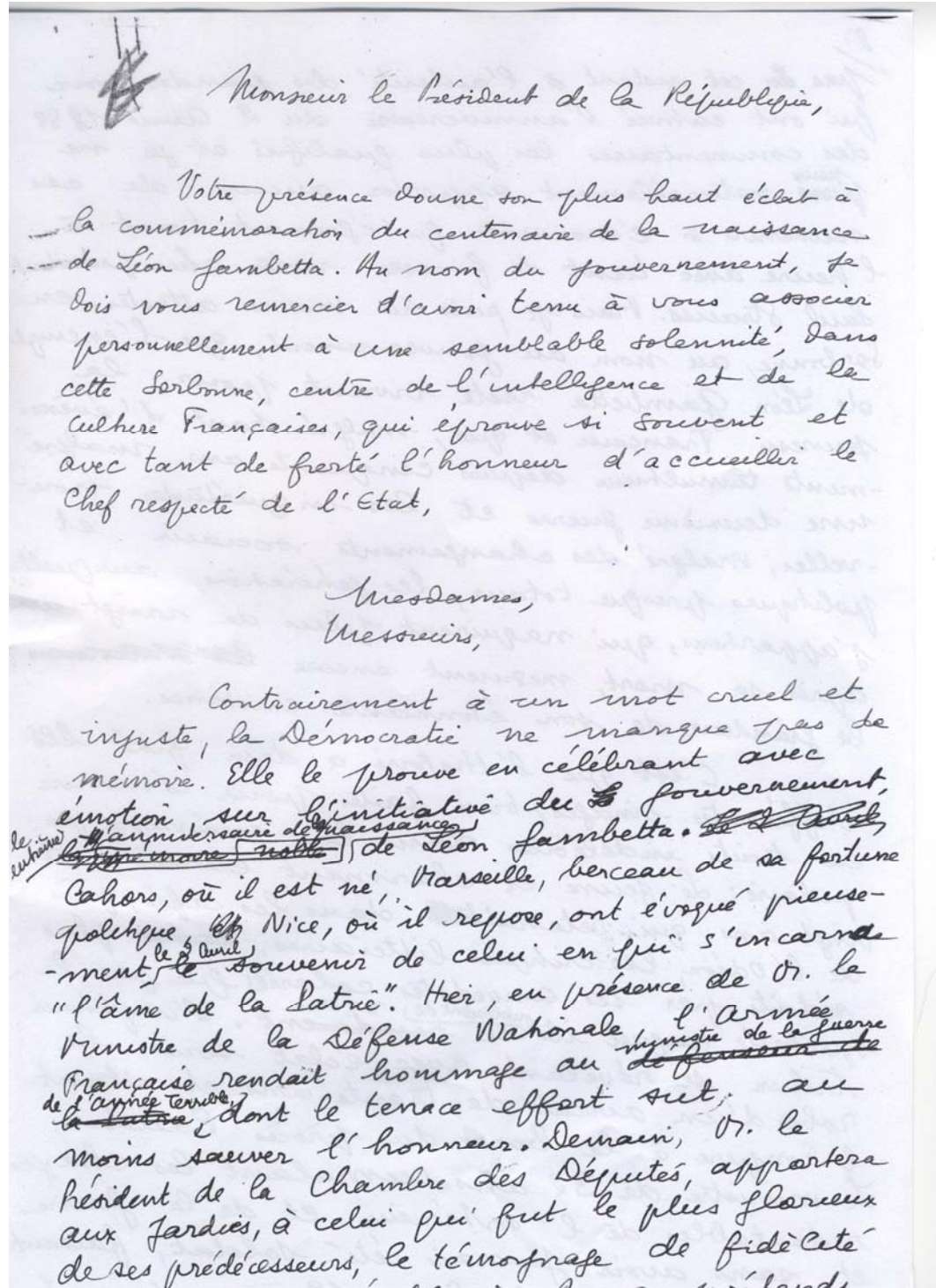
Ns q'on ns dde pas ns
 déstabiliser { assouplissent adapt
 renouvellet
 rassembler }

4/ F/

75! ce qui serait étonnant....
 On sert mx en perfect. qu'en i'dol.

Restons fidèles rôle. mission. PRLS
 réaliser paufqité, ds paix sociale,
 ds le labeur, ce qu'il y a de plus
 hardi, de plus révoluit ds idéal
 de vivre. et ~~est~~ si le bonheur
 est vraiment ce qu'un ~~ancien~~
 prêtre, dans une définition à la
 fois émue et charmante,
 appelait "un rêve de jeunesse
 réalisé ds l'âge mûr", réalisons
 ds l'âge mûr de n. Sein, ce
 rêve de jeunesse qu'est pr ns
 la vraie Rep. fratern!

Annexe 2 : AN 312 AP 9, brouillon du discours du centenaire de la naissance de Léon Gambetta. P. 1 et 2



Monsieur le Président de la République,

Votre présence donne son plus haut éclat à la commémoration du centenaire de la naissance de Léon Gambetta. Au nom du gouvernement, je dois vous remercier d'avoir tenu à vous associer personnellement à une semblable solennité, dans cette Sorbonne, centre de l'intelligence et de la culture Française, qui éprouve si souvent et avec tant de fierté l'honneur d'accueillir le Chef respecté de l'Etat,

Mesdames,
 Messieurs,

Contrairement à un mot cruel et injuste, la Démocratie ne manque pas de mémoire. Elle le prouve en célébrant avec émotion sur l'initiative du ~~le~~ gouvernement, ^{l'anniversaire de naissance} ~~le~~ de Léon Gambetta. ~~le~~ ^{le} ~~à~~ ^à ~~Paris~~ ^à Cahors, où il est né, Marseille, berceau de sa fortune politique, ^{et} Nice, où il repose, ont évoqué pieusement ^{le} ~~le~~ ^{le} souvenir de celui en qui s'incarne "l'âme de la Patrie". Hier, en présence de M. le Ministre de la Défense Nationale, ^{l'Armée} ~~de~~ Française rendait hommage au ^{hymne de la guerre} ~~de~~ dont le tenace effort sut, au moins sauver l'honneur. Demain, M. le Président de la Chambre des Députés, apportera aux Jardiés, à celui qui fut le plus glorieux de ses prédécesseurs, le témoignage de fidélité

2:
 pas en cet instant à l'autorité des grandes voix
 qui ont entouré l'anniversaire du 2 Avril 1898
 des commentaires les plus qualifiés et je ne
~~peux~~ ^{peux} naturellement apporter aucun de ces
 souvenirs si étonnants qu'éprenant tout à
 l'heure avec tant de finesse notre cher président
 Paul Straus. Mais je puis du moins attester en
 Sorbonne, au nom du gouvernement, que l'exemple
 de Léon Gambetta reste vivant pour la
 jeunesse Française et que, malgré tant d'évène-
 -ments tumultueux depuis cinquante ans, malgré
 une deuxième guerre et les inquiétudes nou-
 -velles, malgré des changements sociaux et
 politiques presque totaux, les générations auxquelles
 j'appartiens, qui naquirent plus de vingt ans
 après sa mort, mesurent encore ~~la grandeur~~
 la grandeur de son étonnante existence.

C'est que l'Histoire a déjà fixé ses
 différentes cinémas, bien faites pour s'inscrire
 en traits indélébiles dans la mémoire po-
 -pulaire: Le jeune et charmant étudiant de
 vingt ans qui retenait ~~les~~ dans les cafés, près
 de l'Odéon, les critiques littéraires, ~~plus~~
 réduits par ses anecdotes colorées que par le
 spectacle auquel ils ^{publiaient de} se rendaient. L'impérial
 tribun se révélant avec éclat sous la
 robe d'un avocat de trente ans et citant
 l'Empire à la barre du procès Baudin.
 Le ministre de 32 ans cumulant les charges
 redoutables de l'Intérieur et de la guerre
 et sans avoir jamais été soldat, faisant